



LES ENVAHISSEURS AQUATIQUES

Carnet d'identification
d'espèces de plantes envahissantes d'eau douce
du Québec

RECHERCHÉS



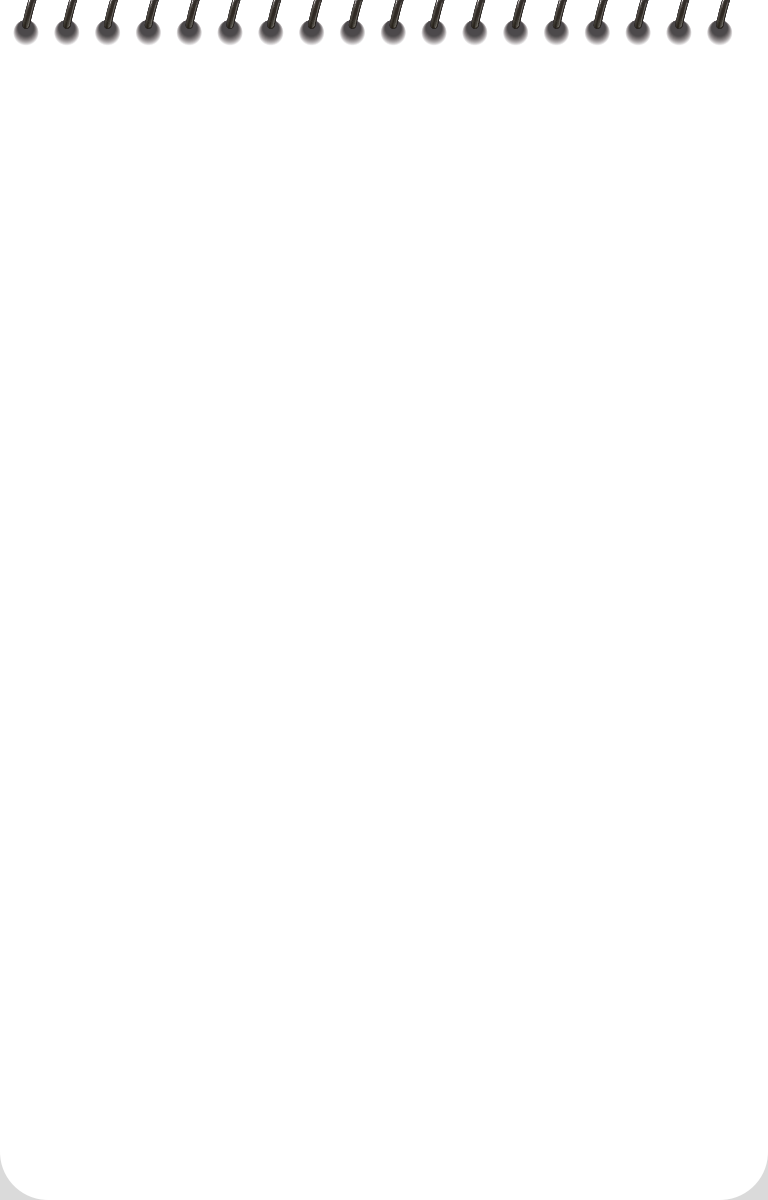


Table des matières

Les envahisseurs aquatiques	i
Vecteurs de propagation	ii
Menaces pour l'environnement, l'économie et la société	iii
Portrait d'un envahisseur bien établi	iv
Ce que vous pouvez faire	v

Émergentes



Stratiote faux-aloès	1
----------------------	---

Flottantes



Châtaigne d'eau	3
Faux-nymphéa pelté	5
Hydrocharide grenouillette	7
Jacinthe d'eau	9
Laitue d'eau	11

Submergées



Cabomba de Caroline	13
Myriophylle à épis	15
Myriophylle aquatique	17
Potamot crépu	19

Lavez Videz Séchez : Plus d'information

Signalez : Que faire si vous découvrez des espèces envahissantes?

LES ENVAHISSEURS AQUATIQUES



Pour arrêter la prolifération des espèces aquatiques envahissantes et ainsi protéger nos écosystèmes, il est primordial que tous les utilisateurs des plans d'eau soient aux aguets. Le présent carnet a pour objectif de faire connaître plusieurs espèces qui ont envahi les milieux d'eau douce du Québec. Il comprend également des espèces qui ne sont pas encore présentes, mais qui sont susceptibles d'envahir nos lacs et cours d'eau. Il vous aidera à les reconnaître et vous indiquera ce qu'il faut faire pour les empêcher de se disperser et de s'installer dans nos plans d'eau.

Comme partout dans le monde, le Québec est aux prises avec des espèces animales et végétales qui envahissent nos eaux douces. Originaires d'Asie, d'Europe, d'Afrique ou même de l'Amérique, elles nuisent aux espèces indigènes (qui sont originaires du milieu) et souvent, en l'absence de prédateurs naturels, croissent et prolifèrent au point où il devient impossible de les contrôler et de s'en débarrasser. Ce carnet se concentre sur les espèces végétales envahissantes.



Vecteurs de propagation



C'est souvent par l'intervention humaine que des espèces quittent leur milieu d'origine pour en envahir de nouveaux. De nombreux vecteurs contribuent à l'introduction et la propagation d'espèces aquatiques envahissantes (EAE) dans nos eaux :

- > L'eau des ballasts des navires océaniques;
- > Les embarcations et les équipements associés aux activités nautiques et à la pêche récréative;
- > L'aquaculture, l'aquariophilie (garder des animaux et des plantes en aquarium) et les autres ventes commerciales d'espèces vivantes résultant en des introductions accidentelles ou intentionnelles.

Une fois introduites, les espèces peuvent s'établir et se propager naturellement :

- > Par migration;
- > Avec les courants;
- > Par les pluies pouvant causer des inondations;
- > En s'accrochant à la faune ou aux plantes aquatiques.

▼ J. Hill MPO



Menaces pour l'environnement, l'économie et la société



Les espèces aquatiques envahissantes ont des impacts sur les espèces indigènes, car elles :

- > N'ont peu ou pas de prédateurs naturels;
- > Compétitionnent avec les espèces indigènes pour la nourriture et l'espace, pouvant ainsi causer leur disparition;
- > Contribuent à la dégradation des écosystèmes en affectant la qualité de l'eau, et en transportant des maladies ou des parasites.

Certaines espèces ont de graves impacts économiques, car elles affectent :

- > Les pêches récréatives, commerciales et autochtones de même que l'aquaculture, en causant une diminution des espèces indigènes d'intérêt;
- > Les infrastructures, en causant des dommages qui entraînent des coûts très élevés associés à leur contrôle, au nettoyage et aux réparations des installations touchées (canaux d'irrigation, usines de traitement de l'eau et centrales hydroélectriques).

▼ Katherine Parys USDA-ARS Bugwood.org

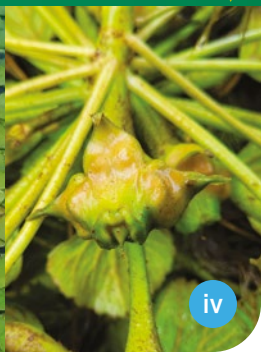


Portrait d'un envahisseur bien établi



La châtaigne d'eau est un exemple d'espèce envahissante qui a eu d'importantes répercussions depuis son introduction dans les années 1870 comme plante ornementale à Boston (Massachusetts, États-Unis). Arrivée au Québec en 1998 dans la rivière du Sud en Montérégie, elle s'est ensuite dispersée vers les régions de l'Outaouais et de Lanaudière.

- > Avec ses feuilles flottantes en forme de rosettes, elle recouvre les zones peu profondes des plans d'eau en seulement quelques années ce qui diminue grandement la lumière pénétrant la colonne d'eau, causant la mort des plantes submergées;
- > Cette diminution de plantes submergées cause une réduction importante de la quantité d'oxygène dissous dans l'eau, créant ainsi une zone que les poissons évitent et entraînant une baisse de la biodiversité;
- > Elle est difficile à éliminer, car les plants laissent tomber de grandes quantités de noix, qu'on appelle châtaignes, au fond des plans d'eau; ces noix peuvent rester viables pendant plusieurs années;
- > En recouvrant les plans d'eau d'un tapis dense, elle nuit grandement aux activités humaines, dont la navigation de plaisance, la baignade et la pêche sportive. De plus, ses châtaignes piquantes se trouvant au fond des plans d'eau peuvent blesser les pieds des baigneurs.



CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Comment contrer la propagation des espèces aquatiques envahissantes?

Pour éviter de propager des EAE entre différents plans d'eau, il est important de respecter les règles élémentaires de précaution suivantes :

Activités nautiques et de pêche récréative

- > Avant de quitter le plan d'eau, videz toute l'eau qui se trouve dans votre embarcation ou vos équipements (viviers, moteur, cale, glacières);
- > À la sortie de l'eau, inspectez votre embarcation, la remorque et l'équipement utilisé, enlevez entièrement les amas ou résidus de plantes aquatiques, la boue et les organismes visibles à l'œil nu et jetez-les dans une poubelle ou un endroit loin du plan d'eau;
- > Lavez à plus de 30 m de tout lac ou cours d'eau et séchez adéquatement l'embarcation, la remorque et tout équipement ayant été en contact avec l'eau. Utilisez préférentiellement de l'eau chaude sous haute pression pour maximiser l'efficacité du lavage.



**LAVEZ
VIDEZ
SÈCHEZ**



CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Animaux et plantes d'aquarium et de jardin d'eau

- > Ne JAMAIS relâcher les animaux ou vider les eaux d'aquarium et de jardin d'eau dans les cours d'eau naturels, les drains, les fossés ou les égouts. Vider l'eau d'aquarium et de jardin d'eau sur la terre ferme, loin de tout cours d'eau;
- > Lorsque vous voulez vous départir d'un animal ou d'une plante aquatique :
 - Offrez-le à différents établissements ou organismes (animaleries, écoles, musées, aquariums ou jardins zoologiques), à d'autres amateurs ou à des clubs ou associations d'aquariophilie;
 - Si aucune de ces solutions ne convient, vous devrez jeter la plante loin des plans d'eau ou envisagez d'euthanasier l'animal. Communiquez avec votre vétérinaire pour vous renseigner.

Contrôle d'une espèce envahissante en milieu naturel

- > Avant d'agir pour essayer de contrôler une EAE en milieu naturel, communiquez avec Pêches et Océans Canada. Vous trouverez les coordonnées au dos de ce carnet;
- > Chaque EAE possède des méthodes de contrôle particulières. Des précautions doivent être prises avant d'essayer de les contrôler afin d'éviter qu'elles ne se propagent davantage.



STRATIOTE FAUX-ALOËS

(*Stratiotes aloides*)



Jörg Hempel ▲



CARACTÉRISTIQUES

- > Plante émergente qui ressemble à la tête d'un ananas ou d'un aloès;
- > Submergée en début de saison, mais émerge au courant de l'été (saison de croissance);
- > Feuilles émergées étroites, pointues, rigides, bordées d'épines, d'environ 40 cm et formant de grandes rosettes;
- > Feuilles submergées étroites et molles, mesurant moins de 60 cm;
- > Fleurs blanches ayant trois pétales qui forment des baies charnues de 1 cm à 3,5 cm (rarement vues au Québec et en Ontario).



◀ Krzysztof Ziarnek Kenraiz

Kommentator1989 ▼



ORIGINE

Le stratiote faux-aloès, aussi connu sous les noms d'aloès d'eau et de faux aloès, est une plante vivace envahissante originaire d'Europe et du Nord-Ouest de l'Asie. Elle a été observée pour la première fois en Amérique du Nord en 2008 dans la rivière Trent, en Ontario. Il est très probable que son introduction dans le milieu naturel soit due à sa vente comme plante ornementale pour les jardins d'eau. Au Québec, elle est observée depuis 2018 dans la rivière des Outaouais (baie de Carillon), en amont de Montréal.

HABITAT

Le stratiote faux-aloès s'établit généralement dans les eaux calmes et peu profondes comme les baies abritées, les étangs, les fossés et les canaux. On le retrouve, enraciné ou non, dans des fonds boueux et recouverts de dépôts organiques jusqu'à des profondeurs de 5 m. À maturité, les plants produisent des stolons (plantes miniatures) qui engendrent d'autres plants, formant de très denses tapis flottants qui se multiplient rapidement.

ESPÈCES SEMBLABLES

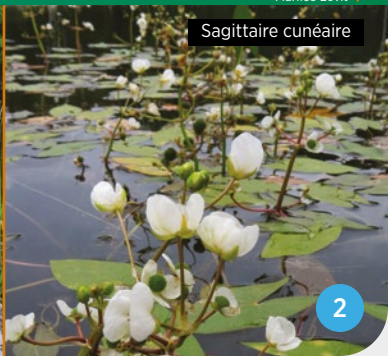
Le stratiote faux-aloès ressemble à quelques plantes aquatiques indigènes, tels les rubaniers (*Sparganium* spp.) et les sagittaires (*Sagittaria* spp.). Cependant, les feuilles aux bords dentelés et tranchants du stratiote faux-aloès permettent de le distinguer assez facilement des autres plantes.

▼ Marilee Lovit

Marilee Lovit ▼



Rubanier d'Amérique



Sagittaire cunéaire

CHÂTAIGNE D'EAU

(*Trapa natans*)



MELCCFP ▲



CARACTÉRISTIQUES

- > Plante flottante, réunie en rosettes denses jusqu'à 30 cm;
- > Feuilles triangulaires ou en éventail de 1 cm à 3 cm avec bords dentelés;
- > Pétioles des feuilles jusqu'à 15 cm avec une partie spongieuse et gonflée (aide la plante à flotter);
- > Petites fleurs blanches (moins de 1 cm) à quatre pétales, présentes en juillet;
- > Fruits ressemblant à des noix, entre 3 cm et 4 cm et munis de quatre épines.



◀ Paul Skawinski *Aquatic Plants of the Upper Midwest*

OBVCARA ▼



ORIGINE

La châtaigne d'eau provient des régions tempérées chaudes d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Elle a tout d'abord été introduite comme plante ornementale pour les jardins d'eau aux États-Unis à la fin des années 1870. Depuis, elle s'est propagée par des introductions accidentelles ou intentionnelles, les activités nautiques, la pêche récréative et les animaux dans plusieurs États du Nord-Est américain, en Ontario et au Québec. Elle a été signalée au Québec une première fois en 1998 en Montérégie avant de s'installer dans plusieurs régions au sud de la province.

HABITAT

La châtaigne d'eau croît dans des eaux calmes, ensoleillées et riches en éléments nutritifs, comme les lacs, les marais ou les chenaux. Elle prolifère jusqu'à des profondeurs de 5 m à 6 m. Elle s'enracine généralement dans des fonds vaseux, mais peut s'accommoder de fonds plus grossiers. Elle produit des noix, les châtaignes, qui se déposent au fond de l'eau à maturité, à la fin de l'été. Celles-ci contiennent plusieurs graines qui conservent leur potentiel de germination pendant plusieurs années.

ESPÈCES SEMBLABLES

La châtaigne d'eau ne ressemble à aucune plante indigène présente dans l'est du Canada.

FAUX-NYMPHÉA PELTÉ

(*Nymphoides peltata*)



Krzysztof Ziarnek Kenraiz ▲



CARACTÉRISTIQUES

- > Plante à feuilles flottantes, enracinée au fond;
- > Feuilles en forme de cœur ou arrondies de 3 cm à 10 cm;
- > Feuilles attachées à des pétioles courts et reliées à de longues tiges ramifiées;
- > Dessus des feuilles de couleur verte et dessous pourpre;
- > Fleurs de 3 cm à 4 cm, formées de cinq pétales de couleur jaune vif avec une bordure frangée.



◀ Réginald Hulhoven

Gouwenaar ▼



ORIGINE

Le faux-nymphéa pelté, que l'on appelle aussi faux nénuphar, est une plante vivace originaire d'Asie et d'Europe. Elle a été introduite en Amérique du Nord à la fin du 19^e siècle pour être utilisée comme plante ornementale dans des jardins d'eau. Elle est maintenant observée dans plusieurs plans d'eau des États-Unis et de l'est du Canada. En Ontario, sa présence a été notée à plusieurs endroits au sud de la province. Sa présence est peu documentée au Québec avec seulement deux signalements dans des aménagements horticoles à Montréal (2012) et à Sherbrooke (2018).

HABITAT

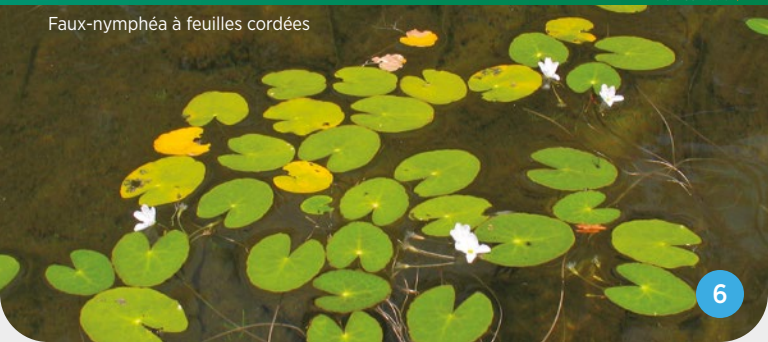
Le faux-nymphéa pelté se retrouve généralement dans les plans d'eaux calmes et riches en éléments nutritifs, tels que les étangs, les marais, les fossés et les sections peu profondes des lacs et des rivières. Il peut s'installer jusqu'à des profondeurs de 4 m et se reproduit grâce à ses graines qui flottent et s'accrochent à la faune aquatique ou aux embarcations. Cette plante se multiplie également par l'enracinement de fragments de ses tiges.

ESPÈCES SEMBLABLES

Le faux-nymphéa pelté ressemble à plusieurs autres plantes indigènes du Canada, notamment le faux-nymphéa à feuilles cordées (*Nymphoides cordata*). On peut différencier ces deux plantes par la taille de leurs feuilles ainsi que la couleur et la taille de leurs fleurs. Le faux-nymphéa à feuilles cordées possède des feuilles de 5 cm à 7 cm et de petites fleurs blanches de moins de 1,5 cm.

Marilee Lovit ▼

Faux-nymphéa à feuilles cordées



HYDROCHARIDE GRENOUILLETTE

(*Hydrocharis morsus-ranae*)



Aiwok ▲



CARACTÉRISTIQUES

- > Plante flottante non enracinée;
- > Feuilles en forme de cœur ou de haricot de 1,5 cm à 6,5 cm;
- > Feuilles disposées en rosettes reliées par des stolons (longues tiges) sous la surface de l'eau;
- > Dessous des feuilles pourpre recouvert d'une couche spongieuse;
- > Fleurs composées de trois pétales blanc-rosâtre et d'un centre jaune.

Michigan Sea Grant ▼



ORIGINE

L'hydrocharide grenouillette, aussi nommée hydrocharis grenouillère, est originaire d'Europe et de certaines régions d'Afrique et d'Asie. Cette plante vivace a été introduite en Amérique du Nord au début des années 1930 pour être utilisée comme plante ornementale dans des jardins d'eau. Au Canada, cette petite plante a été introduite dès 1932 dans des étangs expérimentaux d'Ottawa. Elle a été retrouvée dans le canal Rideau en 1939 et a depuis progressé dans la rivière des Outaouais, le fleuve Saint-Laurent et de nombreuses régions du Québec. Elle est aussi présente dans les lacs Ontario et Érié.

HABITAT

L'hydrocharide grenouillette prolifère dans les eaux calmes et riches en éléments nutritifs. On la retrouve dans les sections peu profondes des lacs et des rivières de même que dans les étangs, les marais et les fossés. Cette plante pousse rapidement pour former de denses tapis flottants. Grâce à ses bourgeons qui coulent au fond de l'eau à la fin de l'automne et qui remontent à la surface à la fin de l'hiver, de nouveaux plants se forment au printemps.

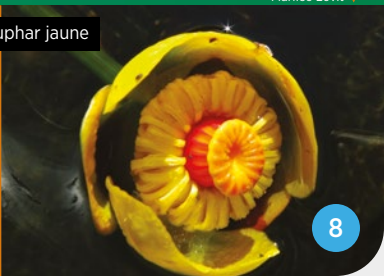
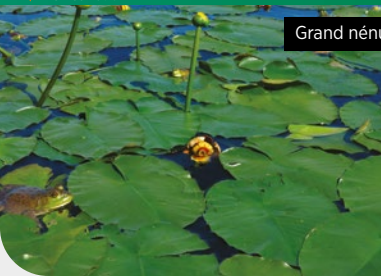
ESPÈCES SEMBLABLES

L'hydrocharide grenouillette ressemble à plusieurs autres plantes indigènes du Canada, notamment les différentes espèces de nénuphars (*Nuphar* spp.). Cependant, il est possible de les différencier par la forme et la taille de leurs feuilles et de leurs fleurs. Contrairement à l'hydrocharide grenouillette, les nénuphars ont plutôt de grandes feuilles ovales, allant de 7 cm à 40 cm, et des fleurs jaunes avec cinq à six pétales à bordure lisse.

▼ Marilee Lovit

Marilee Lovit ▼

Grand nénuphar jaune



JACINTHE D'EAU

(*Eichhornia crassipes*)



Ted D. Center USDA Agricultural Research Service Bugwood.org ▲



CARACTÉRISTIQUES

- > Plante flottante formant des rosettes à la surface de l'eau;
- > Feuilles épaisses et satinées, de forme ovale, d'environ 10 cm;
- > Tiges de 8 cm à 15 cm;
- > Fleurs possédant six pétales bleu-violet et formant des grappes de quatre à 15 fleurs (juillet-août).

◀ Paul Skawinski *Aquatic Plants of the Upper Midwest*

Katherine Parys USDA-ARS Bugwood.org ▼



ORIGINE

La jacinthe d'eau est une plante vivace envahissante originaire du sud du Brésil. Elle a été signalée une première fois en Amérique du Nord après avoir été importée à la Nouvelle-Orléans en 1884. Elle est maintenant présente dans plusieurs États américains, où elle est vendue comme plante ornementale pour les étangs et les jardins d'eau. En Ontario, sa présence a été signalée dans la région Windsor-Essex (sud-ouest du lac Érié). Au Québec, elle a été observée à quelques reprises en milieu naturel dans la région de Montréal depuis 2020, elle n'est toutefois pas établie.

HABITAT

La jacinthe d'eau pousse dans les eaux calmes et peu profondes des étangs, des marais, des petits cours d'eau et des bords de lacs. Dans de bonnes conditions, soit avec le plein soleil, elle peut doubler sa population en une semaine en formant de denses tapis flottants. Cette plante est facilement disséminée par le vent et les courants, car ses rosettes connectées sont rarement retenues par des racines.

ESPÈCES SEMBLABLES

La jacinthe d'eau ne ressemble à aucune plante aquatique indigène de l'est du Canada.

LAITUE D'EAU

(*Pistia stratiotes*)



Leslie J. Mehrhoff University of Connecticut Bugwood.org ▲



CARACTÉRISTIQUES

- > Plante flottante formant des rosettes;
- > Feuilles striées et épaisses, à l'extrémité arrondie, jusqu'à 20 cm;
- > Présence de courts poils blancs sur les feuilles;
- > Trois petites fleurs de couleur blanche à vert pâle (été ou début automne);
- > Petits fruits verts qui deviennent bruns à maturité.

◀ Paul Skawinski *Aquatic Plants of the Upper Midwest* ▼



ORIGINE

La laitue d'eau est une plante vivace envahissante qui est probablement originaire des régions tropicales et subtropicales. Elle aurait été introduite par les eaux des ballasts des navires et disséminée par les activités liées aux jardins d'eau et à l'aquariophilie. En Amérique du Nord, elle a été signalée une première fois en Floride au 18^e siècle et, au Canada, elle a été trouvée en 2010 en Ontario (rivière Détroit et lac Sainte-Claire). Au Québec, des plants de laitue d'eau ont été observés à quelques reprises dans le lac des Deux-Montagnes et la rivière des Mille-Îles depuis 2019, elle n'est toutefois pas établie.

HABITAT

La laitue d'eau est très sensible au froid et croît mieux en plein soleil, dans les eaux calmes et peu profondes des bords de lacs et des petits cours d'eau, des étangs et des marais. Grâce à son habileté à se multiplier rapidement, elle peut souvent recouvrir la superficie totale d'un lac, d'une rive à l'autre, en peu de temps.

ESPÈCES SEMBLABLES

La laitue d'eau ne ressemble à aucune plante aquatique indigène de l'est du Canada.

CABOMBA DE CAROLINE

(*Cabomba caroliniana*)



Paul Skawinski *Aquatic Plants of the Upper Midwest* ▲



CARACTÉRISTIQUES

- > Plante submergée qui s'enracine au fond;
- > Feuilles submergées finement découpées ayant la forme d'un éventail de 5 cm à 6 cm de largeur;
- > Occasionnelles feuilles flottantes très petites, de forme ovale pouvant atteindre 1,3 cm de longueur;
- > Petites fleurs solitaires de 0,6 cm à 1,5 cm de couleur blanche ou jaune pâle (parfois violette ou rose), formées de trois pétales (fin du printemps-début de l'automne).

◀ Paul Skawinski *Aquatic Plants of the Upper Midwest*

Leslie J. Mehrhoff *University of Connecticut Bugwood.org* ▼



ORIGINE

Le cabomba de Caroline provient du sud-est des États-Unis et de certaines régions d'Amérique du Sud. Prisé en aquariophilie, son introduction en milieu naturel est probablement issue de cette activité et sa dissémination due aux activités nautiques. Signalé une première fois en 1991 dans le centre de l'Ontario (lac Kasshabog et rivière Crowe), il s'est propagé depuis dans le nord-est des États-Unis. Le cabomba de Caroline n'a pas encore été rapporté au Québec.

HABITAT

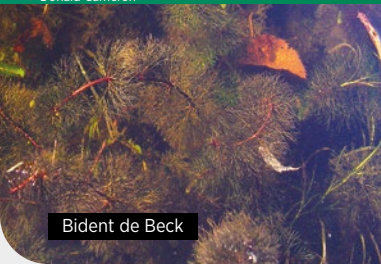
Le cabomba de Caroline prolifère dans les eaux lentes ou calmes des petites rivières, des fossés, des étangs et des lacs, dans moins de 3 m de profondeur. Cette plante a la capacité de pousser rapidement et de former de denses tapis sous ou à la surface de l'eau. Elle se multiplie par la fragmentation des tiges ou des rhizomes (tiges modifiées souterraines et horizontales), ce qui peut former de nouveaux plants. Tolérant les eaux froides des hivers canadiens, elle reste verte toute l'année.

ESPÈCES SEMBLABLES

Le cabomba de Caroline ressemble à plusieurs plantes aquatiques indigènes, dont l'utriculaire vulgaire (*Utricularia vulgaris*), la renoncule aquatique (*Ranunculus aquatilis*) et le bident de Beck (*Bidens beckii*). Ces plantes indigènes peuvent être différenciées du cabomba de Caroline par leurs feuilles. Celles de l'utriculaire vulgaire sont munies de petits sacs (utricules). La renoncule aquatique a de petites feuilles submergées qui sont subdivisées comme des branches d'arbres de 1 cm à 2 cm. Les feuilles du bident de Beck sont plutôt finement divisées en de nombreux segments filiformes formant des éventails de 3 cm à 5 cm.

▼ Donald Cameron

Petr Brož ▼



Bident de Beck



Renoncule aquatique

MYRIOPHYLLE À ÉPIS

(*Myriophyllum spicatum*)



I. Simard MELCCFP ▲



CARACTÉRISTIQUES

- > Plante submergée enracinée au fond qui forme des herbiers denses avec des épis de petites fleurs (fin juillet-début d'août);
- > Trois à six feuilles par couronne (souvent quatre), composées de 12 à 24 paires de folioles (ressemblant à des plumes);
- > Extrémité des feuilles souvent tronquée, formant une ligne droite;
- > Feuilles flasques quand les tiges sont hors de l'eau.



◀ Paul Skawinski *Aquatic Plants of the Upper Midwest*

MELCCFP ▼



ORIGINE

Le myriophylle à épis est une espèce d'Europe et d'Asie qui a probablement été introduite sur la côte Est des États-Unis en 1860 par les eaux des ballast des navires. Elle a probablement été également introduite par l'aquariophilie. Comme cette plante peut se multiplier par fragmentation, elle aurait été disséminée ensuite par plusieurs activités comme la pêche récréative et les activités nautiques. Mentionné une première fois au lac Saint-Pierre dès 1958, le myriophylle à épis est maintenant présent dans plus de 200 plans d'eau du Québec, incluant en Abitibi, au Bas-Saint-Laurent et sur la Côte-Nord. Il est aussi présent dans le sud de l'Ontario et aux États-Unis.

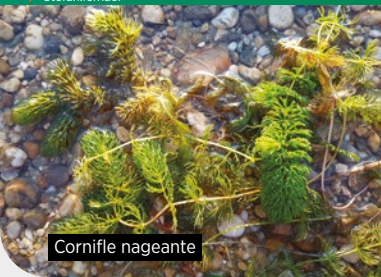
HABITAT

Le myriophylle à épis est une plante vivace qui s'établit dans les eaux peu profondes des étangs, des marais, des fossés, des canaux et des lacs, ainsi que dans les secteurs calmes des rivières et des fleuves. On le retrouve le plus souvent entre 1 m et 4 m de profondeur, mais il peut s'enraciner dans les sédiments (gravier, sable, vase et débris végétaux) jusqu'à une dizaine de mètres de profondeur.

ESPÈCES SEMBLABLES

Il est possible de confondre le myriophylle à épis avec le myriophylle aquatique (*Myriophyllum aquaticum*) et avec plusieurs espèces indigènes, dont six espèces de myriophylles (*Myriophyllum* spp.), des utriculaires (*Utricularia* spp. – plantes carnivores) et des cornifles (*Ceratophyllum* spp.). On peut les distinguer grâce à la forme de leurs feuilles, mais généralement seuls des experts peuvent le faire.

▼ Stefan Iefnaer



Cornifle nageante

Paul Skawinski *Aquatic Plants of the Upper Midwest* ▼



Myriophylle de Sibérie

MYRIOPHYLLE AQUATIQUE

(*Myriophyllum aquaticum*)



Paul Skawinski *Aquatic Plants of the Upper Midwest* ▲



CARACTÉRISTIQUES

- > Plante qui peut être submergée ou émergente (possède les deux types de feuilles);
- > Feuilles robustes et cireuses composées de 10 à 18 paires de folioles et dont les parties émergentes ressemblent à de petits conifères pouvant pousser jusqu'à 30 cm au-dessus de la surface de l'eau;
- > Quatre à six feuilles symétriques par couronne (souvent quatre);
- > Feuilles submergées brun-rougeâtre et feuilles émergentes vert éclatant;
- > Floraison entre les mois de juillet et septembre.

◀ Paul Skawinski *Aquatic Plants of the Upper Midwest*

Alison Fox *University of Florida Buwood.org* ▼



ORIGINE

Le myriophylle aquatique est une espèce sud-américaine aussi connu sous le nom de myriophylle brésilien. Cette plante vivace aurait tout d'abord été introduite aux États-Unis vers 1890 comme plante d'aquarium et de jardin d'eau. Pouvant notamment se multiplier par fragmentation, elle aurait été disséminée par la pêche récréative et les activités nautiques. Le myriophylle aquatique a été observé dans l'est de l'Ontario en 2006 et est maintenant présent dans au moins 26 États aux États-Unis. Il n'a pas encore été rapporté au Québec.

HABITAT

Le myriophylle aquatique croît généralement dans les secteurs calmes des rivières et des fleuves ainsi que dans les eaux peu profondes des étangs, des marais, des canaux et des lacs. Il se retrouve dans des profondeurs d'environ 1,3 m et s'enracine sur les berges boueuses.

ESPÈCES SEMBLABLES

Le myriophylle aquatique peut être confondu avec le myriophylle à épis (*Myriophyllum spicatum*) et plusieurs espèces indigènes, dont six espèces de myriophylles (*Myriophyllum* spp.), des utriculaires (*Utricularia* spp. – plantes carnivores) et des cornifles (*Ceratophyllum* spp.). Il est possible de les différencier par leurs feuilles, mais généralement seuls des experts peuvent le faire.



Utriculaire vulgaire



Cornifle nageante

POTAMOT CRÉPU

(*Potamogeton crispus*)



Minnesota Aquatic Invasive Species Research Center ▲



CARACTÉRISTIQUES

- > Plante submergée qui s'enracine au fond et forme des colonies denses;
- > Feuilles submergées rigides, mesurant de 4 cm à 10 cm de long et 1 cm de large;
- > Feuilles ondulées, finement dentelées et légèrement coupantes qui ressemblent à des nouilles de lasagnes;
- > Petites fleurs vertes et fruits disposés sur un épi émergent (mai à octobre).

Krauses Laichkraut ▼



ORIGINE

Originaire d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Australie, le potamot crépu (ou potamot frisé) est une plante aquatique vivace. Son introduction en Amérique du Nord par l'aquariophilie remonte au début ou au milieu du 19^e siècle. Au Québec, elle a été détectée une première fois dans la rivière Richelieu en 1932. Le potamot crépu est disséminé d'un plan d'eau à un autre par les courants, les activités nautiques et la pêche récréative. Se propageant par la fragmentation de ses tiges, il aurait ainsi envahi plusieurs plans d'eau du Québec depuis les années 1950.

HABITAT

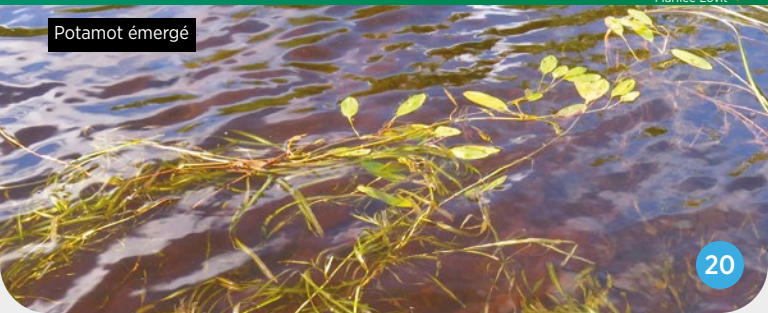
Le potamot crépu peut s'établir dans les eaux douces comme dans les eaux saumâtres. Il peut s'enraciner dans des fonds de sable fin, de limon et d'argile à des profondeurs allant jusqu'à 4 m. On l'observe dans les eaux calmes et faiblement oxygénées. Même si les parties visibles de la plante disparaissent à la fin de la saison estivale, les racines survivent dans le fond. La plante est également très résistante au froid.

ESPÈCES SEMBLABLES

Le potamot crépu est assez facilement différentiable des potamots indigènes qui peuplent nos eaux grâce à ses feuilles ondulées. De plus, contrairement à plusieurs espèces de potamots qui présentent deux types de feuilles, les submergées et les flottantes, le potamot crépu n'en possède qu'une seule sorte (submergées).

Marilée Lovit ▼

Potamot émergé





LAVEZ



VIDEZ



SÉCHEZ

ARRÊTEZ

**LES ENVAHISSEURS
AQUATIQUES**



Pour en savoir plus :
qc.dfo-mpo.gc.ca/fr/especes-aquatiques-envahissantes

Pêches et Océans Canada
© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2024

Fs23-726/2024F-PDF
978-0-660-68779-7

Mars 2024

This publication is also available in English.



QUE FAIRE SI VOUS DÉCOUVREZ DES ESPÈCES ENVAHISSANTES?

1. Tentez de les identifier;
2. Prenez des photos, notez l'endroit (coordonnées GPS), le nombre d'individus (si possible) et la date de l'observation;
3. Signalez toute observation d'espèces aquatiques envahissantes à Pêches et Océans Canada :

dfo.queais-eaeque.mpo@dfo-mpo.gc.ca

1-877-722-4828